

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Le bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous enveloppe confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

EVENTORIUM

TOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit

d'actes répétés en plusieurs séances ou actes

comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.



Venue Nonstahdi DATE DE DEPOT
TI BARI

M U P R A S
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 05 22 91 26 52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 1631801

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : MOUSTAHFANE TI BARI
Matricule : 1895 Fonction :
Adresse :
Tél. : Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : DAKHIL YVE NOUSTAHDI Age 18
Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant
Date de la première visite du médecin :
Nature de la maladie :
S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances
A le Durée d'utilisation 3 mois

DRAZABDESSAM SEBTI
Signature et cachet du médecin
33, Rue du Yamoussoukro - 100522 Casablanca
Tél. : 0522 275 813 - Fax : 0522 275 810

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11-6-2019	Consultation		300 D.F.	Dr. Abdessamad SEBILI Cardiologue 33, Rue du Yannen (ex. soldat Louvencell) Bd 11 Janvier Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Dr. Abdessamad SEBILI 33, Bd 11 Janvier Casablanca	17/6/19	644,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	</			

عيادة تشخيص و الاستكشاف لأمراض القلب والشرايين

Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام السبتي

اختصاصي في أمراض القلب

خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le -----

17/6/2014

Demande Médecin

162.6 x 3



1V

- Nestler

25.00 x 2 orifidane



M

35.70 x 3 ker 2 gr. 100

M

644.90



2 (23) 7010

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue

33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel)
Bd 11 Janvier - Casablanca
Tél: 0522 44 75 81 / 05 22 31 57 70

PHARMACIE MILAD
Dr. S. Abderrahmane
283, Bd. Sidi Abderrahmane
Hay Salein - CIL
Casablanca
Tél: 0522 04 66 300

E-mail : drsebti@hotmail.com

33, زنقة اليمن - شارع 11 ينابير - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés O

PPV 162DH60

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés O

PPV 162DH60

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés O

PPV 162DH60



6 118001 040117

DIGOXINE 0,25 mg O

(Digoxine),

30 comprimés

BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00



6 118001 040117

DIGOXINE 0,25 mg O

(Digoxine),

30 comprimés

BOTTU S.A.

PPV: 25 DH 00

PER.: 01/09/2020
LOT : 9MA077
KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



6 118001 081189

PER.: 01/09/2020
LOT : 9MA077
KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



6 118001 081189

PER.: 08/09/2020
LOT : 9MA079
KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



6 118001 081189

TE: 0522.94.66.30.CASA BLANCA
283, Bd. Sidi Abderrahmane
PHARMACIE MILAD
DE SARTRIA MILAD
HLY Salle - CIL



عيادة تشخيص واستكشاف لأمراض القلب والشرايين
Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue

ELECTROCARDIOGRAMMIE

NOM : DANIR
PRENOM : ISHADIZA
LE : 17-6-2019

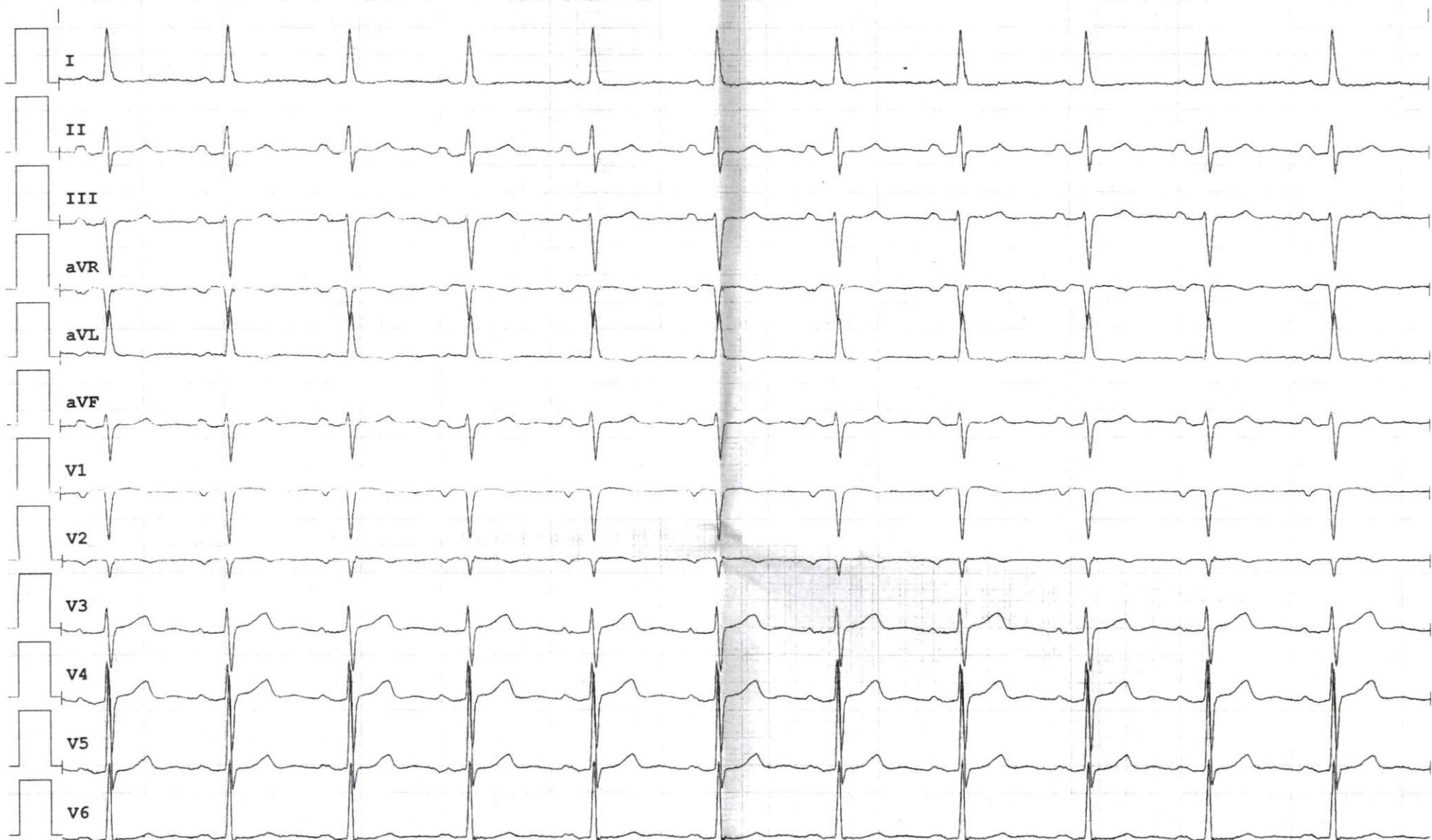
E-mail : drsebtihotmail.com
33، زنقة اليمن - شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70

17/06/2019 10:35:34

ID :

Nom : DAMIR KHADIJA

FC : 67 BPM Né le :
PR/RR : 0,208/0,895 s Âge :
QRS : 0,092 s Sexe :
QT\QTc : 0,378/0,399 s Dep :



25 mm/s, 10 mm/mV